

Sauvegarde et Embellissement de LYON

BULLETIN de LIAISON

ASSOCIATION LOI 1901

N° 19 - MAI 1988

Agréée au titre L.121-8 et L.160-1 Code de l'Urbanisme

COLONNES MORRIS..... Suite

Dans notre dernier Bulletin de Février, nous avons longuement évoqué cet aspect du problème urbain.

Depuis, nous avons vu apparaître une autre colonne place Bellecour, face à la rue Victor Hugo. Il semblerait même que ce soit au détriment d'un arbre (?)... Cette colonne avait-elle sa place sur cet espace classé ?

Nous avons remarqué que d'autres villes : NICE, CANNES, ANTIBES, sont pourvues aussi de ces colonnes en grand nombre.

Nous ne sommes pas contre le mobilier urbain par principe :

- les sanisettes ont avantageusement remplacé les édicules de jadis
- les abri-bus, utiles et sobres, sont les bienvenus,
- les colonnes Morris ne sont pas à rejeter encore que nous aurions préféré un style adapté à chaque région.

Ce que nous regrettons c'est... l'abondance.

Il reste à souhaiter que l'entreprise DECAUX prospecte le marché étranger et réussisse aussi bien qu'en France, alors la balance du commerce extérieur sera enfin bénéficiaire.

H.B.



Prochaine Réunion

Nous vous rappelons l'information parue dans le Bulletin n° 18 :

JEUDI 19 MAI 1988 à 18 h.30

à la Maison des Associations de St Jean - rue de la Brèche (5e)

*ORDRE DU JOUR : Informations Générales - Revue de Presse -
Intervention de Mr RIVOIRE, Directeur du Développement de la Courly,
sur le thème : L'INTERET ECONOMIQUE DU PATRIMOINE.*

Nous vous attendons nombreux à cette réunion du plus grand intérêt.

VIVRE A LYON , un journal municipal

Un régime amaigrissant

Première approche relative au poids de l'information ces dernières années : évolution du nombre de pages mensuel moyen dans le journal " Vivre à Lyon " .

<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>1986</u>	<u>1987</u>	
18,3	17,6	15,6	17,1	16	(env. -10% en 4 ans !)

L'information municipale semble devenir plus chiche au fil des ans .

La retraite du cadre

On ne s'étonnera pas si , dans ce bulletin , nous nous intéressons , dans nos priorités , à l'importance de la place prise par l'information concernant le cadre de vie (patrimoine , aménagement de l'espace , projets d'architecture et d'urbanisme) dans le journal que nous offre chaque mois la Municipalité de Lyon .

Nous l'avons abordé en mesurant , en surface de pages (textes et illustrations) , la proportion accordée au cadre de vie .

<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>1986</u>	<u>1987</u>
6%	14%	9%	7%	5,5%

Comme on le voit dans ces chiffres , ce que nous supputions se vérifie objectivement ; le tableau est bien sombre pour le cadre .

Le régime de retraite : le Tiers payé !

De ces deux premiers points on peut faire une synthèse , en effectuant une comparaison entre 1984 et 1987 , relative à la Quantité d'information municipale concernant le cadre de vie (patrimoine , aménagement de l'espace , projets d'architecture et d'urbanisme) :

un peu de mathématiques , $\frac{16}{17,6} \times \frac{5,5}{14} = 0,36$

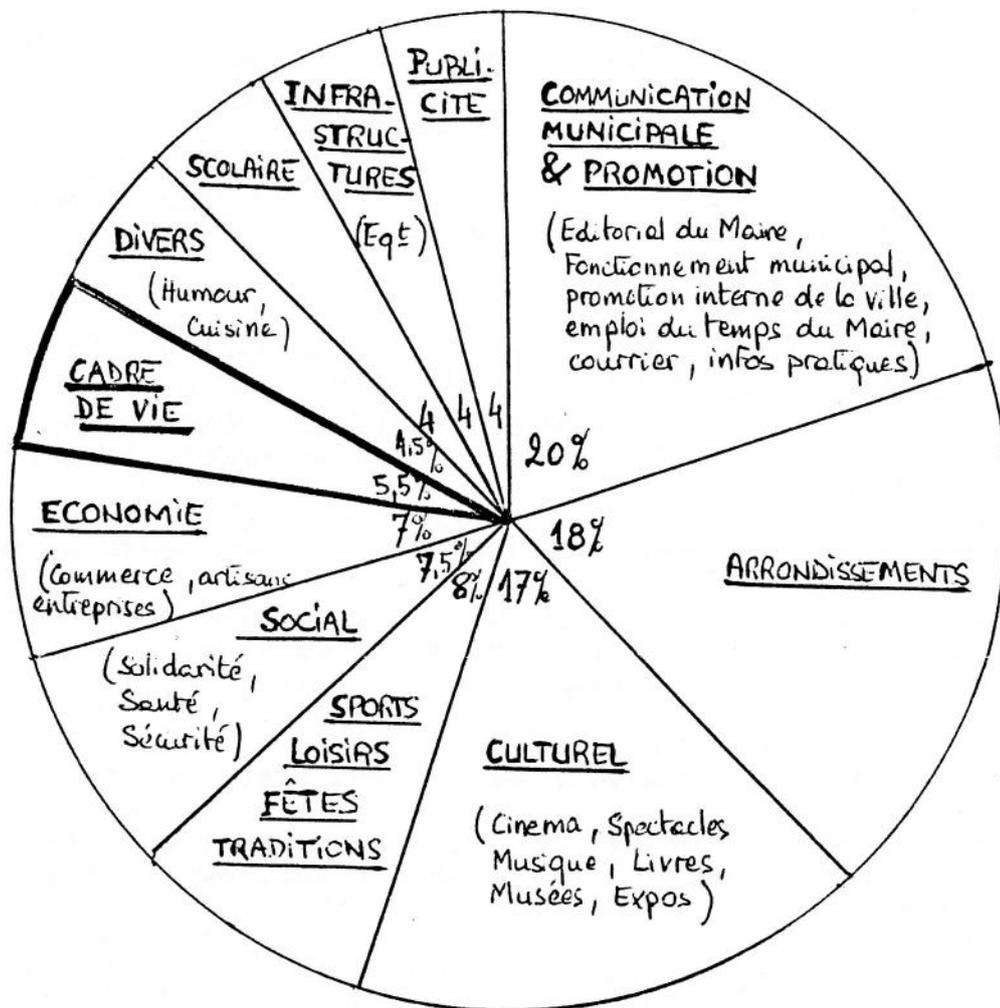
Autrement dit , elle a été divisée par trois . Il s'agit là d'un régime bien sévère .

Les parts des autres

On vient de le voir , la part du cadre de vie s'est bien rétrécie en l'espace de quatre ans .

On peut alors s'interroger pour savoir qui profite en parallèle . Il serait intéressant de faire une analyse générale d'évolution ; on ne nous en voudra pas de ne présenter que le résultat en cherchant à voir qui a mangé gras en 1987 .

Nous présentons ci-après les proportions accordées aux différents thèmes (toujours à partir des répartitions en surfaces de pages) .



Demandez le programme !

La présentation nous semble assez parlante pour éviter tout commentaire superflu .

Toutefois , cette analyse quantitative nous amène quelques réflexions , comme par exemple :

- les lyonnais attendent-ils , dans leur journal d'information municipal , plutôt des recettes de cuisine ou plutôt un éclairage sur la politique que défend la Ville en matière de création de jardins de quartier et de parcs urbains , en centre ville , qui lui permette de tenir une place honorable dans la compétition actuelle ?

- suffit-il de diffuser des photos de lyonnais souriants pour convaincre que Lyon est agréable à vivre ou faut-il apporter plus de précision sur la politique d'architecture urbaine que veut défendre la Municipalité ?

Si nous ne trouvons pas quelques informations sur la politique municipale dans le journal de la Municipalité , où faut-il l'attendre ?

Lyon et les autres ...

L'agglomération dont la ville de Lyon ne forme qu'une partie , est sans doute perçue dans sa globalité par l'étranger , et même peut-être par l'habitant . Alors , les autres communes importantes qui la composent font-elles beaucoup mieux dans le domaine qui nous intéresse ?

Qu'ont à dire les autres municipalité , comment le disent-elles ?
Comment construit-on la COURLY ?

Qu'on s'interroge !

jacques Bonnard

COMPTÉ-RENDU DE LA REUNION

DU JEUDI 3 MARS 1988

La réunion du jeudi 3 Mars 1988 s'est tenue à la Mairie du 4^e Arrondissement.

Etaient présents :

- Mesdames Huguette BERNARD, Anne-Marie BERNARD, DALBAN, GIRAUD, PHILIBERT, ROUX-DUPLATRE et VOISIN.
- Messieurs ANIER, BERCHTOLD, BERNADAC, BONNARD, DRILLIEN, DEJEAN, FRERY, GATEAU, JAMET, LEBEL, MAYNARD, PAGOT, PIVOT, RAFFIN, TERRAILLON.

Etaient excusés : Madame OLIVERO, Messieurs LUDIN et MONTEIL.

Monsieur G. CAILLET, Maire du 4^e Arrondissement et Monsieur J.P. BONNET, Conseiller Général, Adjoint au Maire de LYON, nous ont fait l'honneur de participer à notre réunion.

Mr BERCHTOLD ouvre la séance à 18 h.30. Il remercie vivement Monsieur CAILLET de nous accueillir dans sa Mairie.

Monsieur le Maire du 4^e organisera un groupe de réflexion municipal dont le thème sera, avec l'accord de Monsieur MOULINIER, Adjoint au Maire de LYON : l'Urbanisme.

Participeront à ce groupe des habitants de la Croix-Rousse et des Membres de S.E.L. que Mr CAILLET voudra bien inviter.

Mr BERCHTOLD, soulignant tout l'intérêt de S.E.L. pour ces questions, remercie Mr CAILLET et accepte, bien entendu, d'assister à ces réunions.

Dossier : LES TRABOULES par Pierre JAMET avec l'aimable participation de Mr René DEJEAN.

Dernièrement, une visite de terrain a eu lieu sur les pentes de la Croix-Rousse. Elle a permis aux élus, techniciens (SERL) et fonctionnaires (Ville de LYON, DDE, etc...) de prendre conscience de l'importance des traboules et, surtout, de la nécessité d'amorcer la réfection de ce patrimoine lyonnais.

Les démarches et les actions de S.E.L., en liaison avec R.V.L., commencent donc à produire leurs effets.

D'après Mr René DEJEAN, l'origine des traboules n'a pas été définie par les historiens. On peut, cependant, en déterminer de trois types selon les quartiers :

- dans le Vieux-LYON où l'urbanisation est linéaire, des passages perpendiculaires à la rivière permettent d'aller d'une rue à l'autre en traversant des immeubles. Mais on trouve aussi des traboules ayant une orientation différente.
- à la Croix-Rousse le bâti est récent, solide, adapté aux métiers à tisser ; la création des traboules aurait permis le transport des pièces de soie jusqu'aux Terreaux à l'abri des intempéries.
- dans le reste de l'agglomération les traboules sont très dispersées.

S'il n'y a pas d'argument historique solide, les idées ne manquent pas :

Mr BONNARD pense que, grâce aux traboules, les trajets étaient plus courts pour aller d'une rue à l'autre. Mr DRILLIEN suggère que des ruelles latrinales servaient également de traboules. Mr DEJEAN rappelle la théorie de Mr AUDIN selon laquelle les traboules permettaient aux habitants d'accéder à un puits commun.

Bien que n'ayant pas été conçues et réalisées à cet usage, il convient de signaler l'utilisation qui en fut faite par les Membres de la Résistance pendant la dernière guerre. Cette utilisation a certainement contribué à sauver certaines personnes.

A LYON, les traboules sont nombreuses. Mr DEJEAN en a comptabilisé 135 depuis le Boulevard de la Croix-Rousse jusqu'aux Terreaux (y compris la place Tolozan et la rue Royale), 51 dans le Vieux-LYON et 90 dans la presqu'île.

Ces données ne sont pas exhaustives d'autant plus que la tradition se perpétue.

Les traboules existent, sous d'autres appellations, dans d'autres villes françaises ou à l'étranger. Ainsi, si à NAPLES, des passages sont plutôt des ruelles (et non des traboules comme le fait remarquer Mlle DALBAN), à SALZBOURG, les traboules existent depuis les XVIe - XVIIe siècle ; elles permirent de réunir deux quartiers. Leur restauration a été entreprise depuis 1970 : des boutiques, des salons de thé se sont installés dans les cours et aucune fermeture n'a été réalisée.

Mr JAMET note que la restauration des anciens quartiers lyonnais s'accompagne d'effets pervers concernant les traboules : pour des raisons diverses les propriétaires ferment ces passages après les travaux. Pourtant les traboules ont trois types d'intérêt : d'usage, patrimonial et économique. Ce dernier type n'est pas à négliger dans une ville qui se veut internationale en développant notamment le tourisme.

On souhaite donc des traboules ouvertes (du moins dans la journée), propres et accueillantes. Mr DEJEAN rappelle, à ce sujet, qu'il existe, en fait, très peu d'agressions dans les traboules et que leur saleté est dûe essentiellement aux habitants.

On se heurte pourtant à certaines difficultés : les dégradations subies après les restaurations, l'entretien d'un lieu privé et les nuisances dûes au bruit.

Pourtant des arguments existent tels ceux de l'intérêt général, des conditions financières intéressantes consenties aux propriétaires. La Ville de LYON est décidée à mettre en oeuvre différents moyens pour valoriser des circuits : prise en charge de l'éclairage des traboules par l'éclairage public, nettoyage (mais cela semble plus difficile) et une participation à la réfection de certaines traboules.

La Ville étudie, par exemple, le circuit de "la cour des Voraces" dans le cadre d'une ZAC multisites.

Pour illustrer ces propos sur les traboules, Mr LUDIN nous a communiqué un document : une sorte de "jeu de piste" dans LYON où l'on voit que de nombreuses traboules fonctionnent bien.

En attendant le livre de Mr DEJEAN qui doit paraître cette année, voici le parcours qu'il nous propose :

PARCOURS DES TRABOULES

Itinéraire Croix-Rousse/Terreaux côté Rhône, dit "PARCOURS DES VORACES".

Départ du Gros Caillou
 Depuis le 9 place Colbert
 29, rue Imbert Colomès
 20, " " "
 55, rue des Tables Claudiennes
 2, place Chardonnet
 33, rue Burdeau
 Passage Mermet
 25, rue René Leynaud
 14, " " "
 13, rue des Capucins
 22, " " "
 5, rue Coustou
 15, rue Romarin
 3, rue Terraille
 3, rue Saint-Claude
 8, rue du Griffon
 5, " " "
 2, petite rue des Feuillants
 3 bis, " " " "
 5, place Croix-Paquet
 4, rue de Thou
 5, petite rue des Feuillants
 6, " " " "
 19, place Tolozan
 33, rue Royale
 16, quai Lassagne

Soit 13 traboules sur les 135 que comprend ce quartier.
 (A paraître dans "TRABOULES DE LYON").

Un deuxième itinéraire sera prévu appelé "PARCOURS CAPPONI", parallèle et à l'ouest de ce premier trajet.

Dialogue avec Mr Jean-Paul BONNET.

Mr BERCHTOLD rappelle à Mr BONNET un courrier déjà ancien concernant l'aménagement d'un square angle cours Vitton et rue Masséna.

Mr BONNET reverra cette question et nous fera une réponse.

A propos du panneau publicitaire - de très grandes dimensions - quai d'Herbouville, Mr BONNET rappelle qu'il s'agit d'une enseigne et qu'aucune réglementation ne s'applique.

Rappel de quelques informations :

- La prochaine réunion aura lieu le jeudi 19 Mai à la MJC de St Jean. Mr RIVOIRE, Directeur du Développement à la Courly, parlera de :

L'INTERET ECONOMIQUE DU PATRIMOINE

Venez nombreux.

- Les Membres de S.E.L. peuvent s'associer à la préparation de la fête des Pennons.

- Le 5 Mars, de 14 à 18 h., la Mairie de VILLEURBANNE organise une rencontre sur le thème : "Quelles ressources pour les Associations ?"
- Le 12 Mai, au Palais des Congrès, journée AGORA.
- La Société VACHON (cours de la Liberté - 3e) présente une exposition des travaux d'architectes à l'occasion d'un colloque international : "Utopies et Réalités pour LYON" (jusqu'au 15 Mars de 7 h. à 17 h.15)
- Le 9 Mars, la Mairie du 8e Arrondissement rend hommage à Mr Pierre BOURDEIX, disciple de Tony GARNIER.
- Le 10 Mars, MMs BERCHTOLD et JAMET seront interviewés par Mr Patrick MONGE, journaliste à LYON-MATIN, au sujet des traboules.

Fin de la réunion : 20 h.15.

La Secrétaire
Marielle GIRAUD



COTISATIONS

Vous êtes nombreux à avoir réglé votre cotisation 1988 et nous vous en remercions.

Certains Membres ne l'ont pas encore fait.

Vous trouverez, ci-joint, un Bulletin d'adhésion (Rappel).

Que ceux qui ont réglé veuillent bien ne pas en tenir compte et nous excuser.

Nous remercions tous nos Amis - un peu en retard - de bien vouloir faire parvenir, dans les meilleurs délais, leur chèque à notre Trésorière.

Notre Association compte sur vous pour poursuivre ses actions et ne peut le faire qu'avec vous.

H.B.



dans la série " ... on ne vous dit pas tout mais presque ... "

SURFACES BIEN SITUEES CHERCHENT RAPPORTS APRES LE BAIN ...

Connaissez vous beaucoup de sites répondant aux critères suivants :

- deux plateformes d'environ 25 X 100 = 2500 m² chacune
- disposant d'infrastructures d'accueil
- disponibles environ 8 à 9 mois dans l'année
- situées à moins de 500 m d'une station de métro
- présentant des facilités de parking
- dans le centre ville (entre 500 et 1000 m de Bellecour , maximum)

Connaissez vous beaucoup d'implantations , dans Lyon , avec les avantages déjà évoqués ci-dessus , qui présentent en outre le privilège de se situer sur un axe majeur de la ville , autour duquel la Municipalité concentre l'essentiel de ses efforts urbanistiques ?

Connaissez vous beaucoup de points , à Lyon , où vous pourriez vous rendre en utilisant la navette fluviale , reliant les grands poles de demain , de Gerland à Achille Lignon ?

Connaissez vous beaucoup d'espaces aussi enviabiles que la Ville détient dans son patrimoine , offrant ainsi des facilités de transactions internes ? (à condition de savoir utiliser quelques passerelles !)

Faut-il encore vous éclairer en vous rappelant combien les lampadaires monstrueux qui ornent ce site le rendent à la fois repérable de très loin , tout en l'écrasant de leurs hauteurs inutiles ?

Si malgré toutes ces indications vous sèchez encore , alors nagez maintenant !

Si , par contre , vous avez tout saisi , peut-être vous faut-il encore quelques suggestions pour parfaire nos convergences de pensée !!?

En effet , il nous semble que le site qui nous intéresse ici , avec tout ce que nous avons listé , pourrait éveiller quelques ambitions diverses , depuis les domaines du sport et des loisirs , pour lesquels il a été conçu et pour lesquels il est géré d'une façon bien étriquée , jusqu'à des domaines d'animation tant culturelle que ludique ou commerciale , sous des chapiteaux ou autres bulles plastiques , démontables à souhait .

Une occasion de répondre concrètement à une politique qui se dit tournée vers la revalorisation du patrimoine fluvial et de son environnement.

Une occasion d'associer des sponsors pour vivifier la ville , en joignant l'utile (l'activité) à l'agréable (l'animation) .

Mais , par pitié , que ce ne soit pas l'occasion de créer une commission dont on ne voit pas sortir grand chose !

A l'eau , Messieurs les Elus , vous m'entendez ?

J.B.

N.B. ou P.S. (à votre bon goût !)

Il paraît que d'aucuns cherchent encore les galeries abandonnées que nous évoquions dans notre précédent bulletin , dans la même série , sous le titre " UN GISEMENT QUI DORT " .

Dans les milieux bien informés , on affirme qu'on en trouverait sur plusieurs étages , tout près du Rhône (décidément , portant on s'intéresse à ce secteur) dans les environs d'un lieu-dit les 'Cordes liées' (nous pensons qu'il s'agit de celles de la bourse ... pas laid , n'est-il pas ?)

.....
Cherchons spéléologue , gestionnaire et désireux de favoriser animation en centre ville , dans grande métropole européenne ...

REUNION DE JUILLET

JEUDI 7 JUILLET 1988 - à 18 heures 30

chez notre Secrétaire-Adjoint : Mme Anne-Marie BERNARD
26, chemin de Vassieux CALUIRE (plan ci-dessous)

Ordre du jour :

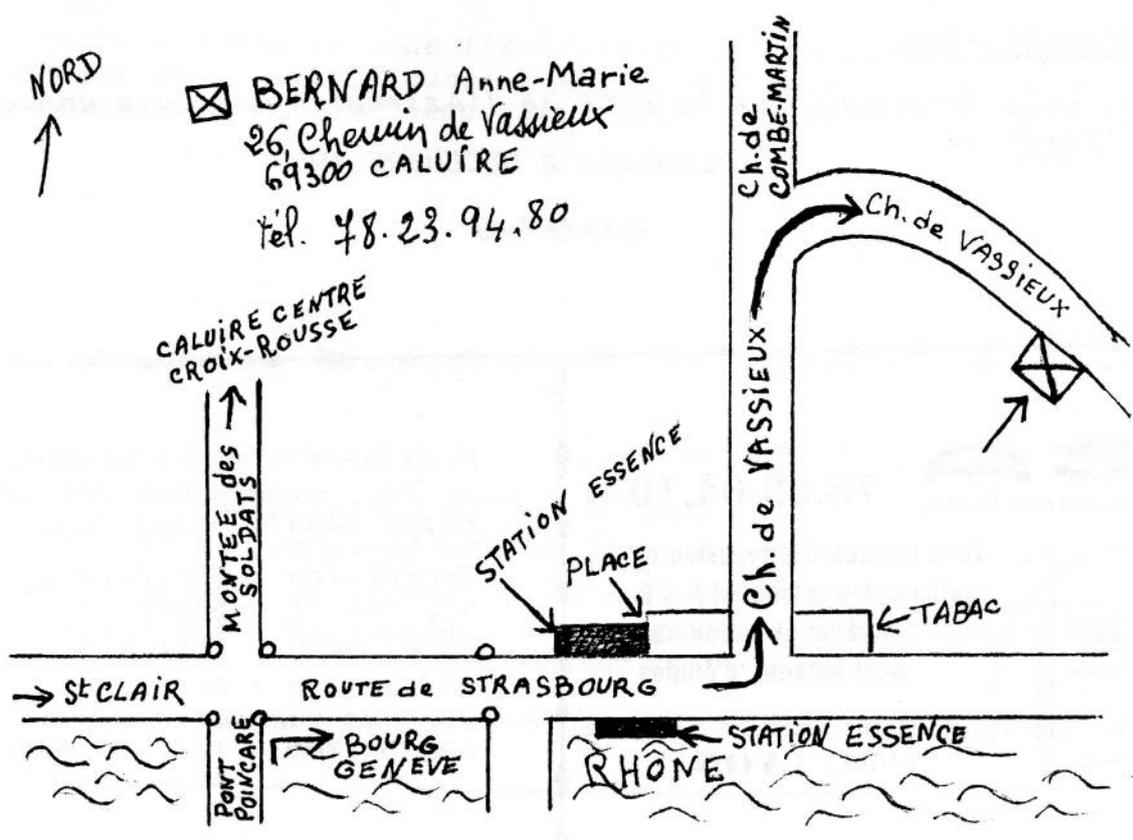
- Infos générales
- Revue de Presse

Intervention de Mr MILENKOVIC
Architecte Urbaniste
Responsable du Secteur Nord-Ouest de la Courly

Sujet : DIFFERENTS PROJETS POUR LA COMMUNE DE CALUIRE

Nous espérons que vous assisterez nombreux à cette réunion qui se tiendra dans un cadre inhabituel.

Nous remercions notre Amie de nous recevoir à cette occasion.



☒ BERNARD Anne-Marie
26, Chemin de Vassieux
69300 CALUIRE
Tél. 78.23.94.80

S.E.L.ASSEMBLEE 1987.

Dans le compte-rendu de cette réunion nous avons omis de présenter les excuses de Mme ISAAC-SIBILLE, Maire du 5e Arrondissement, qui n'avait pu être présente. Nous regrettons d'autant plus cet oubli que Madame le Maire témoigne à S.E.L. son intérêt le plus amical.

A PROPOS DE "LYON ET SES PORTS".

Vous trouverez, ci-joint, une information concernant cet ouvrage qui est la publication de la maîtrise en Géographie de notre ami

Michel RAFFIN - Membre de S.E.L.

Nous pensons que beaucoup seront intéressés par cet ouvrage bien dans la ligne des objectifs de S.E.L.

STATIONNEMENT A LYON.

S.E.L. s'est préoccupée - en liaison avec l'U.C.I.L. et Les Droits du Piéton - du stationnement anarchique à LYON.

Nous avons écrit, conjointement avec nos amis, à Monsieur le Maire de LYON dans ce sens.

MAGAZINE "PRESQU'ILE" DE MARS 1988.

Ce numéro nous a particulièrement intéressés par sa présentation et surtout par son contenu qui évoque beaucoup de questions dont nous nous préoccupons aussi : parkings et stationnement, place Bellecour, Maison de LYON.

Que Monsieur VITTE nous permette de le féliciter très amicalement.

AFFICHAGE.

Nous avons remarqué avec satisfaction que l'affichage, à l'occasion de l'élection présidentielle a, dans l'ensemble, été régulièrement effectué et très réglementaire.

ASSEMBLEE 1988.

Nous vous informons que la date de l'Assemblée Générale annuelle a été fixée au

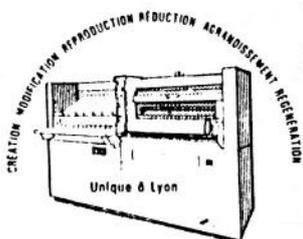
VENDREDI 2 DECEMBRE 1988

OZA
REPRODUCTION

78.89.04.10

Tous travaux d'impression et
reprographie couleur et N & B
Matériel et fournitures
pour bureaux d'études

33, rue Malesherbes
69006 LYON



Président : Henry BERCHTOLD
21 Ter, avenue Général Leclerc
69160 TASSIN - Tél. 78.34.34.17

Secrétaire : Marielle GIRAUD
47, rue St Georges
69005 LYON - Tél. 78.37.16.02

Trésorière : Catherine VOISIN
25, rue Barrême
69006 LYON - Tél. 78.94.01.19

LYON ET SES PORTS

Le paradoxe d'une confluence

par

Michel RAFFIN

Institut de Géographie de l'Université Lyon III

Cet ouvrage est la publication de la maîtrise en géographie de Michel RAFFIN. Il met en évidence le paradoxe de la confluence lyonnaise. Les rives des deux fleuves semblaient prédestinées à une grande animation économique. Peu de métropoles européennes ont une telle presqu'île en plein centre-ville. Cette configuration remarquable avait d'ailleurs placé la fonction portuaire au cœur des préoccupations lyonnaises à l'ère préindustrielle. Mais en définitive l'animation si caractéristique des grands ports fluviaux marque bien peu le paysage lyonnais aujourd'hui.

La première partie de l'étude établit un constat descriptif : une dizaine de zones s'égrènent le long du couloir fluvial, mais ne s'imposent pas vraiment dans le paysage urbain de l'agglomération. Cette faible activité portuaire a de quoi étonner le visiteur venant des grandes villes fluviales de l'Europe du Nord. L'auteur montre pour chaque type d'équipements portuaires l'enchaînement des faits historiques et les renversements de conjoncture qui ont abouti à la singulière situation actuelle. L'étude se veut concrète et s'appuie sur de nombreuses enquêtes de terrain et sur l'exploitation des statistiques les plus récentes.

La deuxième partie est consacrée aux fondements du paradoxe portuaire lyonnais. L'étude historique apporte de nombreuses explications car depuis les temps les plus reculés, le Rhône et la Saône ont été parcourus par l'homme. La maîtrise hydraulique nécessaire aux gros tonnages n'a toutefois pu être établie que très récemment après plus d'un siècle d'efforts consentis en différentes étapes retracées dans l'ouvrage de façon détaillée. Chacune de ces étapes a marqué de son empreinte l'outil portuaire. La jeunesse de l'aménagement ne suffit cependant pas à rendre compte du paradoxe lyonnais. Les données nationales du transport fluvial comptent beaucoup dans un pays aussi centralisé que le nôtre. Les difficultés techniques et commerciales de ce mode de transport sont appréhendées sous tous leurs aspects. Le poids de l'inertie des structures du tissu économique régional est enfin minutieusement étudié et replacé dans une aire d'analyse régionale assez large, à l'échelle du continent européen. L'axe rhodanien apparaît déjà bien périphérique par rapport au centre de gravité de l'Europe des marchands. De plus Lyon constitue le point fort d'un axe de transit dont les débouchés maritimes naturels sont eux-mêmes dans une position difficile : ils sont en effet concurrencés par des ports situés sur d'autres façades maritimes et même depuis quelques années par la navigation fluvio-maritime.

L'effacement géographique de l'outil portuaire lyonnais conduit enfin l'auteur à s'interroger dans la troisième partie sur les conditions de sa gestion. La cohésion n'existe guère entre les acteurs. Les opérateurs exploitent leur outillage selon des modalités très diverses. L'action en ordre dispersé domine aussi du côté des incitations publiques. Cette action est analysée sans manichéisme : les divergences sont tempérées par des convergences.

Cette étude fait réfléchir sur les ports lyonnais à l'heure où l'on reparle de la liaison Rhin-Rhône.

Un volume format 21 × 15 de 350 pages environ, illustré de 40 cartes et croquis et de 12 planches photographiques. Souscription close en juillet 1988.

Michel RAFFIN, Géographe, est membre de l'équipe de recherche « Infrastructures et Flux de Transport » du Laboratoire de Géographie Rhodanienne (U.A. 260 - C.N.R.S.).



BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à retourner à : Michel RAFFIN - Drom, 01250 Ceyzériat

Nom

Adresse

Désire recevoir exemplaire(s) de « Lyon et ses ports », de Michel RAFFIN.

Règle ce jour le prix spécial de souscription, soit 165 F l'exemplaire.

par chèque bancaire

par virement postal

par mandat

au nom de Michel RAFFIN, C.C.P. Lyon 7820-00 Y

L'auteur se réserve le droit de rembourser le montant de la souscription au cas où il ne serait pas possible de donner suite à ce projet d'édition.

Date

Signature